

La délinquance observée et l'opinion sur son quartier selon le lieu d'habitation

L'enquête « Cadre de vie et sécurité » permet, entre autre, d'interroger les personnes âgées de 14 ans et plus sur leur opinion en matière de sécurité et sur les phénomènes de délinquance qu'ils ont pu observer dans leur quartier ou leur village. Cette étude synthétique a pour but d'apporter des éléments d'éclairage sur la délinquance subie de manière indirecte par les français en fonction de leur lieu d'habitation.

En effet, en distinguant les habitants des zones rurales des résidents en milieu urbain, cette Note révèle l'existence de profonds clivages et inégalités quant au cadre de vie et à l'environnement résidentiel au sein de la population française.

À titre d'exemple, les résidents de l'agglomération parisienne sont deux fois plus nombreux à observer des phénomènes de consommation excessive d'alcool dans leur quartier que les personnes habitant en milieu rural (respectivement 43 % contre 22 %). Cet écart est d'autant plus marqué concernant les phénomènes de drogues puisque 36 % des résidents d'agglomération parisienne déclarent en avoir été témoins dans leur quartier contre 9 % des personnes habitant en zones rurales.

En parallèle, les résidents de grandes unités urbaines ont une image plus négative de leur quartier que les habitants de zones rurales.

De nombreuses recherches empiriques et qualitatives tendent à montrer que le sentiment d'insécurité ne dépend pas seulement de l'expérience de la victimation (Roché, 1998). D'autres facteurs sont à prendre en considération pour comprendre ce sentiment d'insécurité, tels que la vulnérabilité des personnes et le comportement de certains groupes d'individus pouvant s'apparenter à des signes de désordres sociaux (Mucchielli, 2010). Ainsi, certaines personnes peuvent, même sans avoir été directement victimes, ressentir de l'insécurité en étant témoins d'une agression ou en observant un groupe d'individus se livrant à un trafic.

L'objectif de cette Note est d'apporter des éléments d'éclairage sur ces comportements considérés comme antisociaux voire criminogènes et de comprendre comment leur présence varie selon les lieux d'habitation. In fine, l'étude des phénomènes de délinquance observés par les résidents dans leur quartier, sera mise en perspective avec le niveau d'insécurité ressentie par zone d'urbanisation.

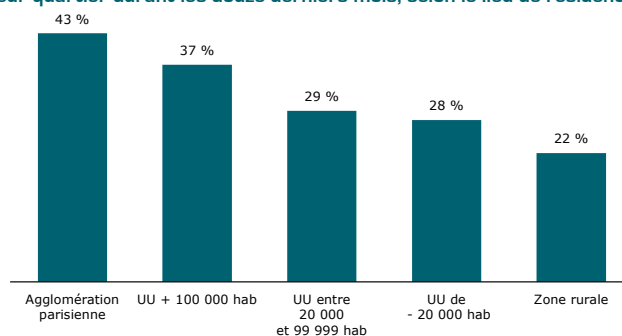
La délinquance subie de manière indirecte

La délinquance que nous étudions dans cette Note n'est pas subie directement, puisque les résidents dont il est question n'ont pas nécessairement été victimes de ces faits de délinquance. Pour autant, elle impacte leur cadre de vie et leur sentiment d'insécurité. Cette délinquance est donc subie de manière indirecte car ils en sont témoins. Il peut s'agir de violences contre une personne tierce, de phénomènes liés à la consommation excessive d'alcool, à la drogue, à d'autres types de trafics ou liés à d'autres formes de délinquance.

Une observation de consommation d'alcool jugée comme excessive plus importante dans les grandes unités urbaines

Les résultats de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » de 2012-2019 suggèrent que plus l'unité urbaine est grande, plus le risque d'avoir observé dans son quartier des phénomènes de consommation d'alcool considérée comme excessive est élevé. La proportion de personnes ayant déclaré avoir observé de tels phénomènes au cours des douze derniers mois est estimée à 22% en zones rurales et 35% en zones urbaines. En distinguant selon la taille de l'unité urbaine, l'enquête révèle que cette proportion se situe à 43% en agglomération parisienne, 37% dans les autres unités urbaines (UU) de plus de 100 000 habitants, 29% dans les UU entre 20 000 et moins de 100 000 habitants et 28% dans les UU de moins de 20 000 habitants [1].

1 Proportion d'individus ayant observé des phénomènes de consommation d'alcool excessive dans leur quartier durant les douze derniers mois, selon le lieu de résidence



Champ : Individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.
Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », 2012-2019, Insee-ONDRP-SSMSI.
Note : UU = unités urbaines.

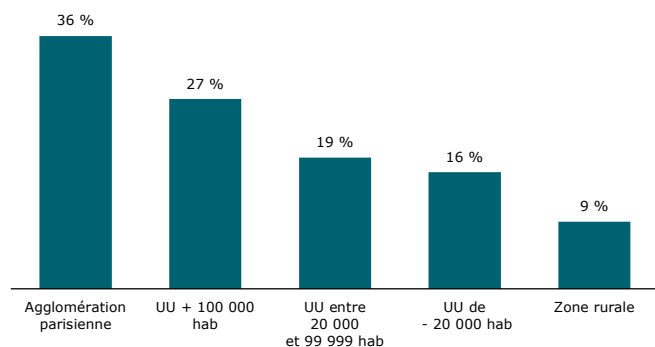
Note de lecture : Parmi les personnes de 14 ans et plus résidant en agglomération parisienne, 43% ont déclaré avoir observé des phénomènes de consommation excessive d'alcool dans leur quartier au cours des douze derniers mois.

Davantage de phénomènes liés à la drogue observés dans les grandes agglomérations

L'enquête CVS permet également d'interroger les individus sur le fait d'avoir observé des phénomènes de drogues dans leur quartier ou leur village au cours des douze derniers mois. Il en résulte que le fait d'avoir observé de tels phénomènes diffère selon le lieu d'habitation. En effet, parmi les personnes résidant en milieu

rural, 9% ont déclaré avoir observé au moins une fois des phénomènes de trafic ou de consommation de drogues au cours des douze derniers mois dans leur quartier ou leur village, contre un quart des habitants de zones urbaines. Plus précisément, cela concerne 36% des résidents de l'agglomération parisienne, 27% des résidents d'autres UU de plus de 100 000 habitants, 19% des résidents d'UU entre 20 000 et moins de 100 000 habitants et 16% des résidents d'unités urbaines de moins de 20 000 habitants [2].

2 Proportion d'individus ayant observé des phénomènes liés à la drogue dans leur quartier durant les douze derniers mois, selon le lieu de résidence



Champ: Individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.
Source: Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », 2012-2019, Insee-ONDRP-SSMSI.
Note: UU = unités urbaines.

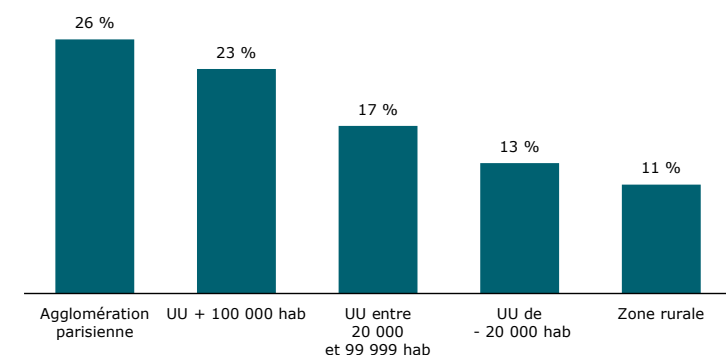
Note de lecture: 36% des habitants d'agglomération parisienne âgés de 14 ans et plus déclarent avoir observé des phénomènes liés à la drogue dans leur quartier au cours des douze derniers mois.

Plus de témoins d'agressions d'une personne tierce observée dans les grandes unités urbaines

Le fait d'avoir été témoin d'une agression au cours des deux années précédant l'enquête varie selon le lieu de résidence. En effet, les personnes habitant en ag-

glomération parisienne sont relativement plus nombreuses à déclarer avoir observé une agression que les personnes résidant en milieu rural (respectivement 26% contre 11%)¹. Les habitants d'autres unités urbaines de plus de 100 000 habitants sont également davantage touchés puisque 23% d'entre eux ont déclaré avoir été témoins d'une agression, que celle-ci se soit déroulée dans leur quartier ou non, au cours des deux dernières années. En outre, les résultats de l'enquête CVS relèvent que 17% des résidents d'UU entre 20 000 et moins de 100 000 habitants et 13% des résidents d'UU de moins de 20 000 habitants ont déclaré avoir été témoins d'une telle agression durant les deux dernières années [3].

3 Proportion d'individus ayant été témoins d'une agression au cours des deux dernières années, selon le lieu de résidence



Champ: Individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.
Source: Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », 2012-2019, Insee-ONDRP-SSMSI.
Note: UU = unités urbaines.

Note de lecture: Parmi les résidents d'agglomération parisienne âgés de 14 ans et plus, 26% ont déclaré avoir été témoins d'une agression au cours des deux dernières années, que l'agression ait eu lieu dans leur quartier ou non.

Les trafics et les autres formes de délinquance davantage observés dans les grandes agglomérations

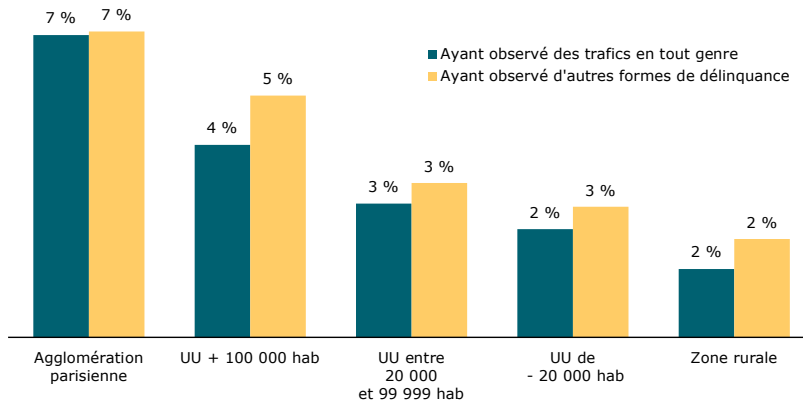
Enfin, l'enquête « Cadre de vie et sécurité » permet de révéler que plus la taille de la zone d'urbanisation est importante, plus la proportion d'habitants observant des faits de trafic en tout genre et de toutes autres formes de délinquance dans leur quartier est élevée. En particulier, 7% des résidents d'agglomération parisienne ont observé au cours des douze derniers mois des trafics dans leur quartier

tels que des trafics de voitures ou d'équipements électroniques contre 2% des habitants de zones rurales [4].

De même, la proportion de personnes ayant déclaré avoir été témoins d'autres formes de délinquance dans leur quartier varie selon la taille de l'unité urbaine passant de 7% pour les résidents d'agglomération parisienne à 5% pour les habitants d'autres unités urbaines de plus de 100 000 habitants et 3% pour les résidents d'UU de moins de 100 000 habitants. Enfin, l'enquête CVS révèle que 2% des personnes habitant en zones rurales ont déclaré avoir observé d'autres formes de délinquance que celles précédemment citées, dans leur village au cours des douze derniers mois.

(1) Notons que contrairement aux autres faits mentionnés, l'agression dont il est question ne s'est pas nécessairement déroulée dans le quartier ou le village de l'enquêté, et est déclarée comme s'étant déroulée au cours des deux dernières années et non durant les douze derniers mois.

4 Proportion d'individus ayant observé des phénomènes liés au trafic en tout genre et aux autres formes de délinquance dans leur quartier au cours des douze derniers mois, selon le lieu de résidence



Champ : Individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.
 Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », 2012-2019, Insee-ONDRP-SSMSI.
 Note : UU = unités urbaines.
 Note de lecture : Parmi les personnes résidant en agglomération parisienne âgées de 14 ans et plus, 7% ont déclaré avoir observé des trafics en tout genre, et dans une même proportion, 7% ont observé d'autres formes de délinquance, dans leur quartier au cours des douze derniers mois.

Une opinion de son quartier plus défavorable dans les grandes agglomérations

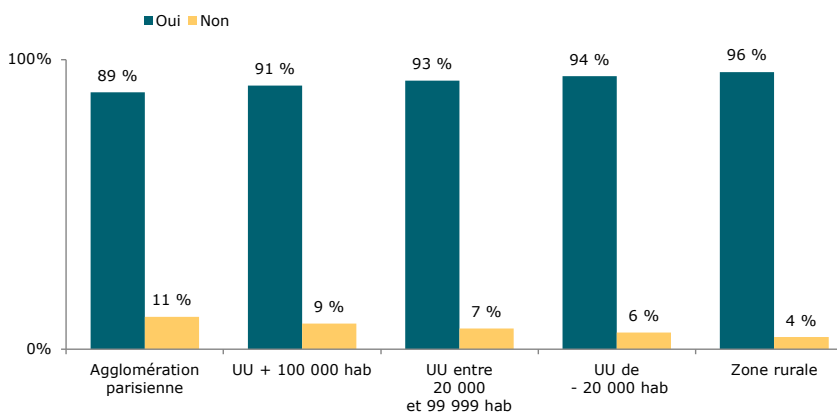
Les phénomènes de délinquance observés semblent impacter l'image qu'ont les riverains de leur quartier. En effet, les habitants des grandes unités urbaines ont une image moins positive de leur quartier. On estime qu'un résident d'UU de plus de 100 000 habitants sur dix estime que son quartier n'est pas vraiment, voire pas du tout, agréable à vivre. En d'autres termes, cela représente en moyenne 10% des résidents de ces UU, soit 11% en agglomération parisienne et 9% dans les autres UU de plus de 100 000 habitants. L'enquête CVS révèle également que près d'un habitant de ces UU sur cinq pense que son quartier n'est pas sûr (20% en agglomération parisienne et 18% dans les autres UU de plus de 100 000 habitants).

À l'inverse, les personnes résidant en milieu rural ont une image plus positive de leur quartier : seules 4% estiment qu'il n'est pas agréable et 8% qu'il n'est pas sûr [9].

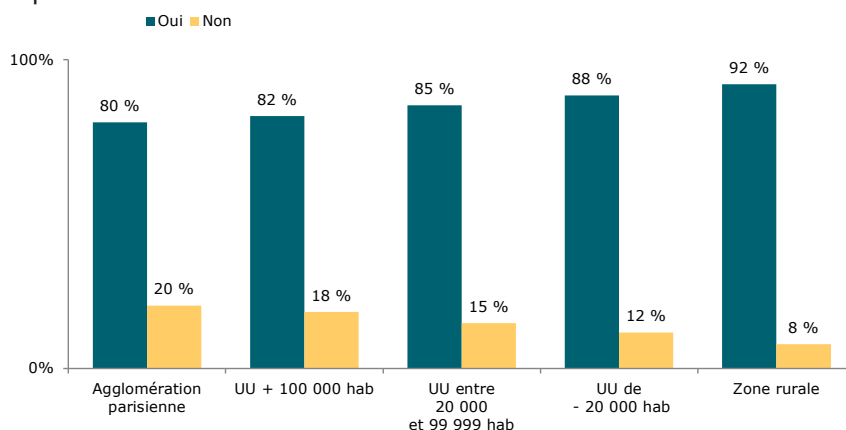
De plus, le sentiment d'insécurité diffère selon la zone d'habitation. L'enquête CVS permet d'estimer qu'en moyenne 11% des personnes âgées de 14 ans et plus ressentent de l'insécurité souvent ou de temps en temps dans leur quartier ou leur village. Toutefois, la proportion d'individus déclarant ressentir souvent ou de temps en temps de l'insécurité dans leur quartier est plus élevée dans les unités urbaines les plus grandes : 17% des habitants de l'agglomération parisienne et 15% des résidents d'autres unités urbaines de plus de 100 000 habitants. À l'inverse, 5% des personnes habitant en zones rurales déclarent ressentir une telle insécurité dans leur village.

5 Opinion des individus sur leur lieu d'habitation

Le quartier est agréable à vivre



Le quartier est sûr



Champ : Individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.
 Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », 2012-2019, Insee-ONDRP-SSMSI.
 Note : UU = unités urbaines.

Note de lecture : 89% des résidents d'agglomération parisienne âgés de 14 ans et plus estiment que leur quartier est agréable à vivre tandis que 11% pensent au contraire qu'il ne l'est pas.

Le lien entre observation d'actes de délinquance et ressenti sur son quartier

À travers ces premiers éléments descriptifs, nous pouvons observer que les personnes résidant en milieu urbain observent relativement plus de phénomènes liés à la délinquance (consommations excessives d'alcool, drogues, agressions, trafics, etc.) Notons que la densité de la population plus élevée dans les grandes villes peut expliquer cette plus forte observation de faits de délinquance. En effet, un phénomène de ce type sera visible par un plus grand nombre d'habitants dans une grande ville que dans les zones rurales. En parallèle, le niveau d'insécurité ressentie est plus élevé pour ces habitants de grandes agglomérations, tandis que leur opinion sur leur environnement résidentiel est moins bonne, comparativement aux résidents de milieux ruraux.

De fait, des analyses plus approfondies (tableaux croisés et Chi²) permettent de révéler l'existence d'un lien significativement fort entre le fait d'être témoin d'actes

de délinquance et le fait de ressentir de l'insécurité dans son quartier ou d'avoir une opinion défavorable à son égard². En particulier, parmi les personnes déclarant avoir observé des phénomènes liés à la drogue dans leur quartier, 24% disent ressentir de l'insécurité souvent ou de temps en temps dans leur quartier contre 7% des personnes ayant déclaré ne pas avoir observé de tels phénomènes au cours des douze derniers mois. De même, parmi les enquêtés déclarant avoir observé des faits liés à la drogue, 30% estiment que leur quartier n'est pas sûr et 16% pensent qu'il n'est pas agréable à vivre, contre respectivement 10% et 5% des personnes n'ayant pas observé ce type de faits dans leur quartier au cours des douze derniers mois.

Cette étude révèle donc l'existence d'une inégalité entre les territoires en termes de phénomènes de délinquance observés et d'opinion sur son quartier. De nombreux chercheurs ont montré que cela pouvait avoir de lourdes conséquences socioéconomiques sur le quartier, allant jusqu'à une désertification de ses habitants et des répercussions économiques, renforçant ainsi le caractère criminogène de la situation (Wilson et Kelling, 1982; Skogan, 1990).

Source et définition

Les données nécessaires à la réalisation de cette Note proviennent de l'enquête « Cadre de vie et sécurité ». Il s'agit d'une enquête nationale de victimation menée par l'Insee, l'ONDRP et le SSMSI. Chaque année, 15 000 personnes sont interrogées sur les atteintes dont elles ont pu être victimes ou témoins, ainsi que sur leur opinion en termes d'insécurité ressentie. Les données sont ensuite pondérées afin d'être représentatives de la population âgée de 14 ans et plus, résidant en France métropolitaine.

À l'exception des agressions pour lesquelles le lieu n'est pas précisé, tous les faits observés ont été déclarés comme s'étant déroulés dans le quartier ou le village de l'enquêté.

Les unités urbaines sont définies par l'Insee comme les communes ou ensembles de communes présentant une zone de bâti continu, c'est-à-dire sans coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions, qui comptent au moins 2 000 habitants³.

Les réponses des enquêtes réalisées entre 2012 et 2019 ont été compilées afin de présenter une analyse plus fine des phénomènes observés. Notons que le lieu de résidence n'était pas précisé pour 7 individus. Dans la mesure où cette étude s'attachait au milieu résidentiel, ces enquêtés n'ont pas été intégrés dans l'analyse. Au final, les réponses de 119 779 enquêtés ont été analysées dans cette étude.

Bibliographie

Mucchielli, L. (2010). «Insécurité», «Sentiment d'insécurité»: les deux veines d'un filon politique. *Après-demain*, 4(16), 3-6.

Roché, S. (1998). Expliquer le sentiment d'insécurité : pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité. *Revue française de science politique*, 48(2), 274-305.

Skogan, W. (1990). *Disorder and Decline: Crime and the Spiral of Decay in American Cities*. New-York: Free Press.

Wilson, J., et Kelling, G. (1982). *Broken Windows: The Police and Neighborhood Safety*. Récupéré sur www.theatlantic.com.

(2) L'ensemble des tests de Chi² estimant la significativité des liens entre le fait d'avoir été témoin de consommation d'alcool excessive, témoin de phénomènes de drogues, témoin de trafics en tout genre ou témoin d'autres formes de délinquance dans son quartier et le fait de ressentir de l'insécurité dans son quartier, d'estimer qu'il n'est pas sûr ou d'estimer qu'il n'est pas agréable à vivre, se sont révélés positifs au seuil de 0,01 %.

(3) <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1501>